**Géorgie**

**45ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Sénégal**

Genève, le 22 janvier 2024

La Géorgie souhaite la bienvenue à la Délégation du Sénégal et remercie pour la présentation du rapport national.

Nous notons positivement les efforts du gouvernement sénégalais visant à renforcer le cadre de protection des droits de l'homme dans le pays.

La Géorgie reconnaît également les mesures prises en vue d'éradiquer l'apatridie et de renforcer la protection des réfugiés et des apatrides. À cet égard, la Géorgie note positivement l’adoption de la loi portant le statut des réfugiés et apatrides, ainsi que du développement du plan d'action national pour l'abolition de l'apatridie au Sénégal.

La Géorgie formule les recommandations suivantes:

* Continuer à mettre en œuvre des mécanismes nationaux visant à lutter contre la traite de personnes, en particulier la traite d’enfants et les abus des enfants.
* Prendre les mesures nécessaires pour finaliser le processus de ratification du Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Nous souhaitons pleins succès au Sénégal à l’occasion du présent examen.